



Budget 2018

Municipalité de Rivière-Ouelle

16 janvier 2018



ORDRE DU JOUR

1. Immobilisations financées par emprunts

- Aqueduc et Égout
- Enrochement

2. Budget 2017 vs 2018

3. Taxes



Immobilisation – Aqueduc et Égout

Projet subventionné PIQM	2018
Paiements sur emprunts (capital et intérêts) à payer	297 693\$
Aide financière PIQM à recevoir	<u>107 673\$</u>
<i>Impact fiscal : paiement moins l'aide financière = total à taxer</i>	190 020\$

Les paiements sur emprunts se poursuivent pour les prochaines 10 années et l'aide financière PIQM se termine en 2019. L'impact fiscal annuel estimé sera d'environ 190 000 \$ par année après 2018.



Immobilisation - Aqueduc et Égout

Répartition

	<u>BUDGET</u>		
	2016	2017	2018
Général	48,496 \$ _(20%)	48,275 \$ _(20%)	38,004 \$ _(20%)
Aqueduc	121,240 \$ _(50%)	117,340 \$ _(50%)	95,010 \$ _(50%)
Égoûts	<u>72,743 \$_(30%)</u>	<u>69,673 \$_(30%)</u>	<u>57,006 \$_(30%)</u>
Total	242,479 \$	242,479 \$	190,020 \$

N.B. La répartition 20% / 50% / 30% est prévue aux règlements d'emprunts



Immobilisation

Enrochement

Emprunts au 17 mars 2008

Rég. 2006-1 :	250,000 \$
Rég. 2008-9 :	<u>333,000 \$</u>
	583,000 \$

Versement 2018 (cap. & int.) : 60,865 \$ (vs 61,843 \$ en 2017)

En 2020, le versement en capital diminuera de 39 500 \$ puisque l'emprunt résultant du règlement 2008-9 sera totalement remboursé.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2017	Budget 2018
Administration générale	459,679 \$	390,919 \$
Sécurité Publique	226,055 \$	242,627 \$
Transport	364,595 \$	387,919 \$
Hygiène du Milieu	369,966 \$	404,777 \$
Aménagement, urbanisme et développement	178,148 \$	205,410 \$
Loisirs et culture	113,782 \$	143,556 \$
Frais de financement	<u>86,081 \$</u>	<u>64,640 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1,798,306 \$	1,839,848 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement en capital de la dette à long terme	1,678,300 \$	199,751 \$
AFFECTATIONS		
Surplus accumulés non affectés	(102,567 \$)	(33,093 \$)
Surplus affecté au paiement de la dette	<u>(108,834 \$)</u>	<u>0 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DES AFFECTATIONS	<u>3,265,205 \$</u>	<u>2,006,506 \$</u>



REVENUS	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Taxe foncière Générale	993,627 \$	1,046,937 \$
Taxe foncière service policier	106,440 \$	115,717 \$
Taxe foncière aqueduc et égout (emprunts)	47,275 \$	38,004 \$
Taxe foncière enrochement (emprunts)	61,843 \$	60,865 \$
Sous-total Taxes foncières	1,209,185 \$	1,261,523 \$
Taxe de service et de compensation: aqueduc égout	372,004 \$	342,337 \$
Taxe de service: collecte des matières résiduelles	111,294 \$	115,918 \$
Taxe de service: vidange des fosses septiques	18,810 \$	44,690 \$
Taxe cours d'eau	6,309 \$	3,253 \$
Sous-total Taxes de services et compensations	508,417 \$	506,198 \$
Compensations tenant lieu de taxes	34,079 \$	37,342 \$
Transferts (subventions gouvernementales)	1,464,367 \$	135,482 \$
Autres	49,157 \$	65,961 \$
Sous-total revenus	1,547,603 \$	238,785 \$
Total des revenus	3,265,205 \$	2,006,506 \$



A l'ensemble

	Taux de taxes		%
	2017	2018	
Générale	0,7246 \$	0,7163\$	
Services policiers	0,0776 \$	0,0792\$	
Aqueduc et égouts	0,0345\$	0,0260\$	
Enrochement	0,0451\$	0,0416\$	
Total	0,8818\$	0,8631\$	-2,2%

La taxe foncière augmente de 1.5 % : 3.7 % d'augmentation de la richesse foncière suite à l'équilibrage du rôle moins la réduction de 2.2 % du taux de taxe.



Utilisateurs

	Taux de taxes		%
	2017	2018	
Aqueduc			
- Financement	363 \$	289 \$ ⁽¹⁾	
- Opérations	<u>393 \$</u>	<u>399 \$</u>	
Total	756 \$	688 \$	-9.0%
Égouts			
- Financement	267 \$	218 \$	
- Opérations	<u>214 \$</u>	<u>217 \$</u>	
Total	481 \$	435 \$	-9.6%
Total par logement:	1,237 \$	1,123 \$	-9.2%

(1) Une taxe de 442\$ sera chargée aux utilisateurs de l'aqueduc dans le chemin de la Pointe (vs 442\$ pour 2017)



Vidanges

	2017			2018		
	Ordures	Recyclage Organique	Total	Ordures	Recyclage Organique	Total
Résidence/bac	148.00 \$	12.00 \$	160.00 \$	154.00 \$	14.00 \$	168.00 \$
Chalet/bac	74.50 \$	6.00 \$	80.00 \$	77.00 \$	7.00 \$	84.00 \$

	2017	2018
Fosses septiques	165.00 \$	165.00 \$



Exemple (propriété sans aqueduc ni égout)

Pour une propriété évaluée à 130 000 \$ en 2018
rôle de l'évaluation 2018-2019-2020 ⁽¹⁾

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Différence en %</u>
Taxes foncières	1,105 \$	1,122 \$	+1.5%
Matières résiduelles	160 \$	168 \$	+5%
Total	1,265 \$	1,290 \$	+2.0%

(1) Était évaluée à 125 400 \$ en 2017 en supposant que sa valeur augmente au 1er janvier du taux moyen d'augmentation résultant de la nouvelle équilibrage (3.7%).



Exemple (propriété avec aqueduc et égout)

Pour une propriété évaluée à 130 000 \$ en 2018
rôle de l'évaluation 2018-2019-2020 ⁽¹⁾

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Différence en %</u>
Taxes foncières	1,105 \$	1,122 \$	+1.5%
Aqueduc et égout	1,237 \$	1,123 \$	-9.2%
Matières résiduelles	160 \$	168 \$	+5%
Total	2,502 \$	2,413 \$	-3.6%

(1) Était évaluée à 125 400 \$ en 2017 en supposant que sa valeur augmente au 1er janvier du taux moyen d'augmentation résultant de la nouvelle équilibrage (3.7%).



PTI 2018-2019-2020

Année	Projets	Montant estimé
2018	Cabanon	15 000 \$
	Surface multi-sports bandes	101 568 \$
	Compteurs d'eau (note 1)	37 000 \$
	281 Bornes 911	15 000 \$
	Enrochement du Chemin de la Pointe	360 000 \$
	Route du Quai et de l'Anse-des-Mercier	923 525 \$
	Chemin de la Cinquième-Grève Ouest	119 692 \$
	total 2018	1 571 785 \$
2019	Chemin de la Cinquième-Grève Ouest	150 618 \$
	Boisé de l'Anse	600 000 \$
	Chemin de la Cédrière et des GrandsHérons	30 000 \$
	Quai	150 000 \$
	Total 2019	930 618 \$
2020	Route 1 km	140 000 \$
	Chemin de la Cédrière et des GrandsHérons	25 000 \$
	total 2020	165 000 \$
		2 667 403 \$



En conclusion...

- ✓ Le taux de taxe foncière passe de 0.8818 \$ à 0.8631 \$ du 100\$ d'évaluation soit une diminution de 2.2 %. Puisque la richesse foncière augmente de 3.7 % suite à la nouvelle équilibrage, les taxes augmentent donc de 1.5 % (3.7 % - 2.2 %). Essentiellement, comme depuis plusieurs années, la taxe foncière augmente d'une taux correspondant à l'inflation.
- ✓ La taxe pour l'aqueduc et l'égout passe de 1 237 \$ à 1 123 \$ correspondant à une diminution de 9.2 % résultant d'une réduction dans les frais de financement.